

Programme national de soutien aux études canadiennes

Volume 8, Number 2, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900378ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900378ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1982). Programme national de soutien aux études canadiennes. *Revue des sciences de l'éducation*, 8(2), 357–358. <https://doi.org/10.7202/900378ar>

Information

Programme national de soutien aux études canadiennes

Les études canadiennes ont été définies de diverses façons. Pour la Commission sur les études canadiennes, qui s'intéresse principalement au rôle des établissements postsecondaires, ce genre d'études consiste à enseigner la culture canadienne, les conditions sociales qui prévalent au pays, sa situation géographique ou son rang dans le monde, et à effectuer des recherches pertinentes, afin de mieux faire connaître le Canada. Les études canadiennes consistent à enseigner, à effectuer des recherches, à mettre au point des documents, à organiser des échanges et à mener toute autre activité destinée à mieux faire connaître le Canada, plus précisément sous les quatre aspects suivants :

- le milieu (écologique, social et culturel) ;
- le régime politique ;
- le système économique ;
- les questions nationales d'intérêt public qui revêtent une grande importance à un moment donné de l'histoire du Canada, comme le Nord canadien, l'énergie, la constitution et l'unité nationale.

La Fondation d'études du Canada a reconnu de nombreux domaines d'intérêt en rapport avec chacun de ces quatre éléments. Aussi la classification établie vise-t-elle à montrer la voie à emprunter et n'a rien de restrictif.

Objectifs du Programme national de soutien aux études canadiennes

1. *Encourager l'acquisition de nouvelles connaissances.*
2. *Accroître les possibilités en matière d'enseignement, de recherche, d'études et d'apprentissage au sujet du Canada.*
3. *Recueillir des données sur le Canada, échanger de l'information et en faciliter l'accès et la compréhension par le public.*

Évaluation des propositions d'aide financière

L'aide financière est offerte sous forme de contributions et non de subventions.

Lorsqu'il évaluera les propositions d'aide, le Ministère attribuera la priorité aux propositions :

1. qui sont en rapport direct avec un ou plusieurs des trois objectifs du Programme ;
2. qui promettent de favoriser grandement l'avancement des études canadiennes et de donner lieu à des résultats mesurables ;

3. qui facilitent l'établissement de liens entre les deux groupes linguistiques officiels et le renforcement des relations déjà existantes et qui accroissent la participation des francophones dans le domaine des études canadiennes;
4. qui sont axées sur une perspective nationale ou pancanadienne;
5. qui présentent un aspect interrégional et interculturel important.

Marche à suivre pour présenter une demande

Il n'existe aucun formulaire de demande type pour présenter des propositions au Secrétariat d'État, en vertu du Programme national de soutien aux études canadiennes. Les organismes ou particuliers désireux de présenter une telle demande doivent rédiger un aperçu aussi complet que possible des activités proposées, y compris une description du projet (objectifs, échéancier et budget) et un plan d'évaluation des activités et de leurs répercussions. Ils remettront le tout à la Direction générale des programmes d'aide à l'éducation du Secrétariat d'État, à Ottawa, K1A 0M5, le plus longtemps possible avant la date prévue pour le début des activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrire à l'adresse précitée ou téléphoner au (819) 994-1544.

